

La victoire du Parti conservateur

Le parti que dirige M. Brian Mulroney enlève les trois quarts des sièges de la Chambre des communes.

UN «RAS DE MARÉE», telle est l'expression qui a servi le plus souvent à caractériser la victoire du Parti conservateur aux élections du 4 septembre pour le renouvellement des sièges de la Chambre des communes (1). Dans l'histoire du Parlement fédéral, qui a commencé en 1867, il faut en effet remonter à 1958 pour trouver la seule élection qui ait donné à un parti au moins les trois quarts des sièges des Communes : tandis qu'aux dernières élections le Parti conservateur a obtenu 75 p.100 des sièges, il en avait obtenu, John Diefenbaker étant à sa tête, 78 p.100 en 1958. Le Parti libéral, qui occupait 52 p.100 des sièges depuis les élections de 1980, n'en détient plus que 14 p.100. Le nouveau parti démocratique (tendance social-démocrate) conserve 11 p.100 des sièges (2).

Avec un gain de 17 p.100 des suffrages (de 33 à 50 p.100), le Parti conservateur fait plus que doubler le nombre de ses sièges, alors que, avec une perte de 16 p.100 des suffrages, le Parti libéral perd près des trois quarts de sa représentation. Le Nouveau parti démocratique perd 6 p.100 de ses sièges pour avoir perdu 1 p.100 des suffrages (3). Le système électoral, majoritaire à un seul tour (le candidat arrivé en tête est élu) et le découpage des circonscriptions expliquent dans une large mesure ces différences, mais il reste que l'ampleur du mouvement de l'opinion politique canadienne est considérable.

Dans toutes les provinces

La préférence donnée au Parti conservateur s'exprime dans toutes les provinces. Celles qui votent en général conservateur aux élections fédérales renforcent leur préférence, et surtout l'Onta-

1. Le Parti conservateur porte officiellement le nom de Parti conservateur-progressiste (en anglais Progressive Conservative Party) depuis qu'il a absorbé, après les élections de 1930, un Parti progressiste né au lendemain de la guerre.

2. Dans l'ensemble de notre article, nous classons parmi les députés conservateurs le candidat qui, élu comme «non inscrit», s'est rallié peu après au Parti conservateur.

3. Créé récemment pour promouvoir sur la scène fédérale l'idée de l'indépendance du Québec, le Parti nationaliste, qui avait présenté des candidats dans toutes les circonscriptions du Québec, a obtenu 2,5 p. 100 des suffrages exprimés au Québec.



Les leaders des trois principaux partis — de gauche à droite, Ed Broadbent (Nouveau parti démocratique), John Turner (Parti libéral), Brian Mulroney (Parti conservateur) — au cours du débat télévisé du 25 juillet. Ce débat a eu pour effet d'accroître le mouvement d'opinion en faveur de Brian Mulroney.

rio et le Québec, les deux provinces les plus peuplées, passent cette fois aux conservateurs. C'est dans ces deux provinces que le Parti libéral enregistre la quasi-totalité (89 p. 100) de ses pertes et il ne trouve pas ailleurs de compensations, puisqu'il perd plus de la moitié des sièges qu'il détenait dans les provinces de l'Atlantique et qu'il demeure à peu près sans représentation à l'ouest de l'Ontario (4). Le Parti conservateur prend la majorité dans toutes les provinces, même au Québec, forteresse libérale. Quant au Nouveau parti démocratique, il faiblit dans ses fiefs de l'Ouest et rétablit, ou presque, sa situation en obtenant des résultats remarquables en Ontario ; il demeure sans représentation parlementaire à l'est de l'Ontario.

Les élections du 4 septembre ont été l'une des conséquences du départ de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre de 1968 à 1984, à l'exception d'une période de neuf mois en 1979-1980. Lorsque, en avril dernier, M. Trudeau annonça sa décision de se retirer, il démissionna d'abord de ses fonctions de leader du Parti libéral,

4. Il n'y obtient que 2 sièges, sur 78, dont celui qu'a obtenu M. John Turner, ancien premier ministre, devenu chef de l'opposition.

auxquelles il avait été élu en 1968. Un congrès spécial, dit de nomination, lui donna pour successeur M. John Turner, avocat d'affaires et ancien ministre, qu'il préféra à M. Jean Chrétien, un Québécois qui était alors ministre des finances. M. Turner devint premier ministre, le 30 juin, sans que des élections aient été nécessaires puisque son parti disposait de la majorité à la Chambre des communes. Les lois constitutionnelles canadiennes disposant que la durée d'une législature ne peut excéder cinq ans, le nouveau premier ministre décida, selon l'usage, de tenir des élections sans attendre le terme ultime (février 1985).

La campagne des chefs

La campagne électorale fut menée rondement, pendant la durée du mois d'août, par les leaders des trois partis représentés aux Communes. Bien qu'il ne s'agisse aucunement d'une élection du premier ministre au suffrage universel direct, mais de l'élection de 282 députés, parmi lesquels le futur premier ministre, les campagnes électorales canadiennes sont toujours très